



Service dentaire des Forces canadiennes – Introduction et historique



Le Service dentaire des Forces canadiennes (SDFC) est la branche des services de soins dentaires des Forces canadiennes (FC) regroupant 60 000 membres de la Force régulière et 15 500 membres de la Force de réserve dans un organisme militaire unifié constitué de trois services. La mission du Service dentaire des Forces canadiennes est de permettre aux Forces canadiennes de remplir leur rôle opérationnel en prodiguant des soins dentaires de grande qualité qui sont axés sur les opérations, au pays comme à l'étranger, ce qui permet d'établir et de maintenir un état de préparation élevé tout en étant conforme à la gamme des services dentaires offerte à la population canadienne et appropriée aux besoins des militaires. Pour accomplir cette mission, le SDFC compte actuellement un effectif de 119 officiers (y compris les dentistes et les officiers d'administration), 201 militaires du rang (techniciens dentaires et hygiénistes dentaires) et 110 employés civils et entrepreneurs (y compris des dentistes, des hygiénistes dentaires, des assistants dentaires, des infirmiers et des réceptionnistes).

Même si le SDFC fournit des soins dentaires opérationnels au personnel de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne, tout le personnel militaire du SDFC porte l'uniforme de l'Armée de terre. Cela reflète le fait qu'avant l'intégration des trois services de l'armée, en 1968, tous les dentistes militaires relevaient du Corps dentaire royal canadien de l'Armée canadienne; toutefois, ils fournissaient aussi des services dentaires à la Marine royale du Canada et à l'Aviation royale du Canada.

Le SDFC a été mené par un Directeur général – Service dentaire (DGSD) ayant le grade de brigadier-général jusqu'en 1995. Les Forces canadiennes ont alors reçu l'ordre de réduire l'effectif et les coûts dans le cadre des coupures du fédéral. Le SDFC a dû choisir entre une réduction volontaire des effectifs ou l'acceptation de réductions massives et une impartition potentielle exigées par les pouvoirs externes. Le SDFC a élaboré une proposition, qui a été acceptée et mise en œuvre, selon laquelle toutes les unités dentaires, y compris leur commandant et les postes d'état-major au QG, ont été abolies pour établir une seule unité dentaire qui commanderait toutes les cliniques dentaires du SDFC. Le poste de DGSD a été rétrogradé au grade de colonel et a changé de nom pour Directeur – Service dentaire. En outre, le SDFC a été placé sous l'égide d'une nouvelle organisation, les Services de santé des Forces canadiennes (SSFC), mettant ainsi fin à 58 années d'autonomie « dentaire »¹.

L'organisation réduite du SDFC était manifestement trop petite pour fournir le niveau de soins dentaires requis pour répondre aux besoins en la matière de la population des FC. Les niveaux de santé dentaire ont baissé tandis que le Directeur – Service dentaire s'efforçait de constituer un établissement fonctionnel. L'Op Reforger du SDFC était le

processus par lequel on est parvenu à l'établissement actuel du SDFC. L'actuel Directeur – Service dentaire veille encore à ce que l'établissement du SDFC soit adéquat quant à la prestation du niveau approprié de services dentaires dans tous les sites, et l'on procède à un vaste examen de l'établissement pour arriver à cette fin.

En 2003, le poste de Médecin-chef, qui a aussi été rétrogradé au grade de colonel, a été rétabli au grade de brigadier-général. Le Directeur – Service dentaire est maintenant la seule autorité professionnelle et technique des Forces canadiennes qui ne soit pas établie au grade de général.

La 1^{re} Unité dentaire est sous le commandement d'un colonel, et elle est constituée d'un petit quartier général à Ottawa et de 26 détachements dentaires, dont deux se trouvent en Europe. Les trois détachements les plus importants sont désignés comme centres des spécialistes et sont commandés par un lieutenant-colonel. Ces cliniques comptent un périodontiste, un prothésodontiste et un chirurgien buccal maxillo-facial, en plus de deux dentistes généralistes. Les cliniques plus petites sont dirigées par des majors ou des capitaines. De nombreuses cliniques emploient des spécialistes en dentisterie générale avancée afin de prodiguer des soins dentaires spécialisés et de les coordonner. La majorité des officiers spécialistes du SDFC reçoivent leur formation de cycle supérieur aux établissements dentaires de l'armée américaine, dans le cadre d'un accord de coopération conclu depuis longtemps par les deux services dentaires. Dans les cliniques où les soins spécialisés ne sont pas offerts, les patients peuvent être adressés aux centres des spécialistes du SDFC ou à des spécialistes civils qui ont une pratique privée.

Les membres des Forces canadiennes ont droit à des soins dentaires complets aux frais de l'État, c'est-à-dire des soins accessibles et nécessaires au maintien d'une condition dentaire fonctionnelle. Même si nous offrons la gamme complète des soins dentaires à nos patients, l'accent est mis sur la prévention. Les normes dentaires à l'enrôlement sont minimales; l'une des tâches du SDFC est d'amener les recrues à un bon état de santé dentaire et de maintenir cet état tout au long de leur carrière. Lors de leur examen dentaire périodique, les patients se voient attribuer une cote de santé dentaire fondée sur les codes de condition dentaire de l'OTAN². La condition dentaire de classe 1 est une « condition dentaire optimale », la condition dentaire de classe 2 est la « condition dentaire fonctionnelle », la condition dentaire de classe 3 est un « problème dentaire potentiel », tandis que la condition dentaire de classe 4 est « non déterminée ». Les patients qui ont la condition dentaire de classe 3 ont besoin de soins pour atteindre le niveau de la condition dentaire fonctionnelle, alors que les patients qui ont la condition dentaire de classe 4 sont ceux dont l'examen dentaire est en retard.

Capacités opérationnelles

Le SDFC doit être continuellement capable de soutenir les opérations navales, terrestres et aériennes des FC, un organisme interarmées. Il doit être prêt à servir partout où des soldats des FC sont déployés.

Le soutien dentaire repose sur des capacités cliniques appelées « rôles ». Lorsqu'il est déployé dans le cadre d'opérations, le personnel dentaire assure un soutien de rôle 1 (soins dentaires d'urgence), qui comprend la surveillance des affections buccales virtuellement mortelles, le traitement des conditions dentaires aiguës (douleur ou lésions dentaires) et la stabilisation initiale des lésions maxillo-faciales en vue de l'évacuation. Le soutien dentaire de rôle 2 (viabilité) comprend le traitement des conditions dentaires urgentes et le traitement prodigué pour prévenir les pertes dentaires potentielles est généralement offert. Lorsque les circonstances le permettent, l'on prodigue certains soins de rôle 3 (maintien), notamment les traitements plus complexes et plus complets permettant de préserver la santé dentaire et la prise en charge chirurgicale initiale des lésions maxillo-faciales par des dentistes spécialistes.



En tout temps et en tout lieu

Le soutien dentaire est fourni à la flotte en mer à partir des cliniques à bord des deux pétroliers ravitailleurs d'escadre : le NCSM Protecteur et le NCSM Preserveur. Une équipe dentaire formée d'un dentiste militaire et d'un technicien dentaire assure les soins des rôles 1 et 2. L'espace est restreint à bord des navires, donc la clinique est compacte tout en offrant l'équipement nécessaire pour remplir la mission. L'aménagement d'un cabinet dentaire comprend une tête de radiographie et un système de traitement des

clichés (sans capacité de radiographie panoramique), de l'espace d'entreposage pour les fournitures, des chariots d'opérateur, une zone de stérilisation et un bureau.

Le SDFC dispose de deux systèmes d'équipement à l'appui des opérations basées à terre : le véhicule spécialement équipé (VSE) dentaire et le système dentaire aérotransportable (SDAT). Ces systèmes peuvent servir à l'appui des opérations de l'Armée de terre ou de la Force aérienne.

Le VSE dentaire, communément appelé clinique dentaire mobile (CDM), est un « cabinet dentaire sur roues » qui est particulièrement bien adapté au soutien des opérations prolongées. Cet abri rigide (mais non blindé) climatisé qui est monté sur un camion de 2 tonnes et demie, offre un milieu compact mais confortable doté de tout l'équipement et les outils qu'il faut à une équipe de traitement constituée de deux personnes pour fournir des soins dentaires complets. On peut y ranger toutes les fournitures dentaires, l'équipement et le fourbi de l'équipe lors des déplacements. Une

tente facultative servant de salle d'accueil peut être fixée à l'abri. La génératrice diesel de 10 kilowatts est transportée dans une remorque et détachée du véhicule lorsque celui est stationné et installé en vue des traitements.

La mobilité du VSE dentaire permet de voyage de façon indépendante pour desservir les militaires canadiens où ils se trouvent et de faire des visites au camp. Le système est très lourd et lent lorsqu'il monte de grandes collines et difficile à manoeuvrer en terrain accidenté. Cependant, une fois sur place, l'installation ne prend que quelque 60 minutes après quoi l'équipe dentaire est prête à fournir un vaste éventail de services.

Le SDAT sert à l'appui des opérations statiques de courte durée parce qu'il est léger (à peine 400 livres/180 kilos), compact et facile à transporter sur le plan logistique à un théâtre des opérations. Il peut être installé sous une tente de toile ou à l'intérieur d'un abri convenable, comme un immeuble abandonné. Ses composantes de base sont le compresseur, des chaises et le chariot d'opérateur du VSE dentaire, auxquels s'ajoutent une unité de radiologie et un évier mobiles; le tout est alimenté par un génératrice de 5 kilowatts. Comme pour le VSE, l'installation fournit un cabinet dentaire complet pourvu de tout l'équipement et les outils nécessaires à la prestation d'un vaste éventail de soins dentaires.

APERÇU HISTORIQUE – 1^{RE} PARTIE – EXPÉRIENCES OPÉRATIONNELLES

L'histoire du Service dentaire des Forces canadiennes remonte à la guerre des Boers, qui a eu lieu en Afrique du Sud de 1899 à 1902. Pour la première fois, des chirurgiens dentistes canadiens travaillaient dans un théâtre de guerre. Le Dr David Henry Baird d'Ottawa a servi au sein du 10^e Hôpital de campagne du Canada, tandis que le Dr Eugène Lemieux de Montréal a servi au sein du 2^e Bataillon, The Royal Canadian Regiment. Tous deux faisaient partie du Service de santé de l'Armée royale canadienne, mais n'avaient aucun statut militaire à l'époque. Ils ont accompagné les troupes canadiennes lors d'opérations dans le Transvaal, et dans les colonies de l'Orange et du Cap. Le grand nombre de soldats présentant des urgences dentaires a établi le caractère indispensable des services dentaires en campagne. L'Association dentaire canadienne a réagi avant la fin de la guerre des Boers en pressant le gouvernement du Canada à former une équipe dentaire de l'Armée régulière en tant que branche distincte du service de santé. Cette démarche a été couronnée de succès. L'Ordonnance générale n^o 98 du 2 juillet 1904, autorisait la création de 18 postes de chirurgiens dentistes au sein du Service de santé de l'Armée royale canadienne. Parmi les premiers chirurgiens dentistes nommés se trouvaient les vétérans de la guerre des Boers et maintenant lieutenants honoraires, les docteurs Baird et Lemieux.

Première Guerre mondiale (de 1915 à 1918)

Au début de la Première Guerre mondiale, de nombreuses recrues ont été refusées en raisons de problèmes dentaires. Seuls 26 dentistes étaient affectés aux diverses unités médicales, et ils ne pouvaient répondre à la demande de service. Des dentistes civils ont été invités à fournir leurs services en tant que volontaires, alors la majeure partie

des traitements étaient prodigués par des praticiens d'exercice privé.

Le 13 mai 1915, l'Ordonnance générale n° 63 autorisait la création du Corps dentaire de l'Armée canadienne (CDAC) en tant que corps distinct sous le contrôle administratif et professionnel du Directeur du Service de santé. Les dentistes militaires canadiens étaient affectés aux ambulances de campagne, et ils ont fait des merveilles en zone



Visite dentaire pendant la Première Guerre mondiale

avancée, fournissant même des dentiers en or³. Un consultant de l'Armée britannique, Sir Cuthbert Wallace, affirma en 1918 que « les Canadiens ont une organisation dentaire vraiment parfaite » et il alla jusqu'à suggérer que le Service britannique imite le modèle canadien qui permettait de fournir des traitements de pointe en zone avancée.

Le CDAC a commencé ses opérations à l'étranger en juillet 1915 avec un effectif de 30 dentistes militaires et de 74 sous-officiers et militaires du rang – un ratio d'un dentiste par tranche de 1 400 membres du personnel. En 1915, la première clinique dentaire de l'Armée canadienne était établie dans une étable du parc des expositions de Toronto. C'était là la première clinique dentaire militaire de l'Empire britannique.

Des mécaniciens-dentistes ont été enrôlés au grade de sergent. Le bassin de mécaniciens-dentistes civils s'est rapidement épuisé, ce qui a incité le CDAC à présenter un plan visant à ouvrir une école d'instruction militaire. Une formule plus novatrice s'est avérée satisfaisante – l'on a recruté tous les étudiants en dentisterie de première année de l'Ontario en qualité de mécaniciens-dentistes à la condition que cette année d'études leur soit créditée s'ils terminaient leurs études après leur service militaire.

De juillet 1915, lorsque le CDAC a commencé ses opérations dans le théâtre de la guerre, jusqu'en décembre 1918, plus de 2,2 millions de traitements dentaires ont été prodigués³. Ce nombre comprend 97 000 traitements à des soldats britanniques et 50 000 traitements pour la « maladie de Vincent ». Un autre 1,4 million de traitements ont été prodigués au Canada. Considérant le peu de dentistes à l'effectif, cela constitue un effort immense.

Lorsque la guerre a pris fin le 11 novembre 1918, le CDAC comptait 223 officiers et 459 sous-officiers et militaires du rang servant au sein d'hôpitaux militaires fixes, d'hôpitaux de campagne et d'ambulances de campagne en Grande-Bretagne, en France et en Belgique. Sept officiers et dix sous-officiers et militaires du rang étaient morts au

combat. En outre, 4 médailles de service méritoire et 10 décorations de l'Ordre de l'Empire britannique avaient été décernés.

La démobilisation de 60 000 soldats dans le mois suivant la fin de la guerre a constitué un défi pour le Corps qui les a remis dans l'état de santé dentaire qu'ils avaient avant leur embarquement. Deux soldats sur trois avaient besoin de traitement³. Cela a donné lieu à une brève augmentation de l'effectif du Corps. Une fois la démobilisation achevée, le Corps dentaire de l'Armée canadienne a été dissous. Or, le 15 juin 1921, le CDAC a été reformé en tant que corps de la Milice active non permanente.

Deuxième Guerre mondiale (de 1939 à 1945)

Dans la réalité, jusqu'en 1939 le corps dentaire n'était constitué que de quelques dentistes militaires dispersés dans les unités du service de santé³. Cette organisation inefficace a pris fin au moment où le CDAC a été dissous et remplacé par le Corps dentaire canadien (CDC) sous le commandement du « directeur des services dentaires ».

Le CDC nouvellement constitué a dû immédiatement faire face au défi que présentait la mobilisation pour la Deuxième Guerre mondiale.



Clinique dentaire mobile du Corps dentaire canadien vers 1942

En octobre 1941, un don de 1 750 \$ a permis d'acheter le premier des 184 véhicules de soins dentaires, des cliniques dentaires mobiles montées sur un camion de trois tonnes. Grâce à ces camions, l'on pouvait prodiguer les soins dentaires plus près des lignes de front. En conséquence, l'équipement et la mobilité du Corps faisaient l'admiration du corps dentaire des autres forces alliées³.

Le premier détachement dentaire à servir en mer à bord d'un navire opérationnel a été établi en 1943. À l'été suivant, une équipe dentaire a été affectée au navire hospitalier canadien *Letitia* lors d'un voyage vers Manille, et ce, dans le but de traiter les prisonniers de guerre libérés. L'année suivante, l'on a adopté la politique consistant à permuter les détachements servant à bord des navires hospitaliers et d'autres navires afin que davantage de membres du personnel fassent l'expérience du service en mer³.

L'utilisation des fiches dentaires à des fins judiciaires, particulièrement en ce qui concerne l'identification des victimes de guerre, a pris de l'importance pendant la

Deuxième Guerre mondiale. L'on a pu ainsi identifier de nombreux cadavres qui n'auraient pas pu l'être autrement. L'on a également eu recours à des techniques judiciaires dentaires pour identifier les déserteurs et les cas d'enrôlement frauduleux.

Lors que le Service féminin de l'Armée canadienne a été formé en 1941, les premières assistantes dentaires ont été enrôlées. Plusieurs centaines de ces femmes ont travaillé dans des cliniques au Canada, libérant les assistants dentaires masculins pour le service à l'étranger.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le CDC a déployé des services dentaires à l'échelle du Canada à l'appui des démarches de recrutement et de démobilisation, au Royaume-Uni à l'appui de l'Aviation royale canadienne et dans les camps d'entraînement de l'armée en Afrique du Nord, en Sicile et en Italie, à l'appui du débarquement de Normandie, et enfin, à l'échelle du nord-ouest de l'Europe.

La citation suivante est tirée d'un article publié en 1944 dans la Feuille d'érable, le journal des forces armées, on y décrit brièvement l'expérience du corps dentaire pendant la Deuxième Guerre mondiale :



Clinique dentaire mobile franchissant le Rhin

« Le Corps dentaire canadien n'a pas son pareil parmi les autres armées du monde en ce qui a trait au personnel, à l'équipement et au fonctionnement. Ces professionnels et leurs assistants ont été mis à l'épreuve de Caen à Vaucelles, en passant par la Falaise et la longue marche à travers la France, la Belgique jusqu'en Hollande et enfin au saillant de Nimègue. Ils ont prodigué les dernières nouveautés en soins dentaires aux combattants, et ils savent ce que c'est que de travailler sous les tirs d'obus et de mortier. Tout au long de la percée canadienne en Europe, ils ont traité de leurs concitoyens, des Anglais, des Américains, des Tchèques, des Hollandais, des Belges, des Polonais, des civils et bien d'autres personnes. Ils ont fabriqué et réparé suffisamment de fausses dents pour une nation entière et ils ont entretenu bon nombre de dentiers pour mordre dans des biscuits de mer. Ils ont pris en charge les blessures dentaires, sur place ou par l'entremise des canaux médicaux, chacun d'entre eux étant familier avec la méthode chirurgicale de

traitement des lésions faciales.¹ » (Traduction libre.)

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Corps dentaire de l'Armée canadienne comptait plus de 5 000 membres, dont la bonne moitié était déployée à l'étranger. Quatorze dentistes militaires et 19 techniciens dentaires ont donné leur vie en service actif pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le rendement extraordinaire fourni par le Corps dentaire canadien lors de cette guerre a convaincu les autorités qu'il fallait le garder après la démobilisation. En octobre 1946, l'Armée canadienne a été réorganisée, et le corps dentaire est devenu pour la première fois une composante de la Force régulière, avec un effectif de 88 dentistes militaires, cinq officiers non dentistes et 147 sous-officiers et militaires du rang. En 1947, Sa Majesté, le roi George VI, a accordé le brevet royal au Corps dentaire canadien en reconnaissance de son service remarquable. Ainsi, le CDC est devenu le « Corps dentaire royal canadien » (CRDC). En octobre 1950, une alliance avec le Royal Army Dental Corps a aussi été approuvée³.

Après la Deuxième Guerre mondiale

Après la Grande guerre, le CRDC a fait face à une grande difficulté en matière de recrutement. Avec l'essor de l'économie d'après-guerre et la forte demande en traitements dentaires dans le secteur civil, seuls 22 des 87 postes de dentistes furent comblés, la plupart au Quartier général. Reconnaissant que les dentistes exerçant déjà seraient difficiles à recruter, l'accent a été mis sur les étudiants en dentisterie. En 1948, l'on a offert un plan visant à financer les études en dentisterie en échange d'un engagement de service, et son succès fut immédiat. Le programme d'aide, sous diverses formes, est demeuré la principale source de recrutement des dentistes militaires jusqu'à ce jour. C'est aussi à la fin des années 1940 que les premiers dentistes militaires ont reçu une formation de deuxième et troisième cycle, ce qui était le début d'un programme de spécialisation qui pris de l'ampleur au fil des ans⁴.

Corée (de 1950 à 1957)

Au début d'août 1950, le gouvernement canadien a décidé que le pays participerait à l'action policière des Nations Unies en Corée. La participation du Corps dentaire royal canadien à la guerre de Corée a eu une importance énorme dans la croissance du corps. Pendant cette intervention, l'effectif des Forces canadiennes a plus que doublé, et le corps a connu une augmentation semblable. Ceci a donné lieu à une amélioration de la structure des grades et à de meilleures perspectives de carrière pour le personnel dentaire, ce qui a rendu le service dans le corps plus attrayant. En outre, la norme des services offerts en Corée, dans des conditions difficiles, a rehaussé la réputation du corps auprès des futurs officiers supérieurs, en conséquence, il a été plus facile d'obtenir les améliorations et les avantages souhaités⁴.

Le premier détachement dentaire est arrivé à Pusan le 7 novembre 1950, tandis que le dernier détachement a quitté la Corée le 1^{er} juillet 1957³. Pendant ces sept années,

43 officiers et 85 sous-officiers et militaires du rang ont servi en Corée avec grande distinction, poursuivant la tradition d'une haute norme de service dentaire mobile à l'égard des troupes canadiennes en campagne³, et c'est sans compter l'immense tâche consistant à préparer les troupes au pays en vue de leur mobilisation. Bon nombre d'entre eux étaient des anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale qui n'avaient reçu aucun soin dentaire en cinq ans ou de nouveaux volontaires « dont la santé dentaire était désastreuse »⁴. Le commandant du détachement dentaire à la zone d'étape de Fort Lewis (États-Unis) a indiqué que beaucoup de membres de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry étaient partis pour la Corée en étant édentés, ce qu'il considérait comme une situation « scandaleuse ». Il a aussi émis le commentaire suivant : « Il y avait deux fois plus d'aumôniers que de dentistes militaires au sein des Forces spéciales, est-ce à dire que leur âme était en plus piteux état que leur bouche? »³

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Europe

Le 27^e Détachement dentaire canadien de campagne a été mis sur pied à l'appui de la brigade canadienne en Europe, qui était la contribution du Canada à l'OTAN à la suite de la Deuxième Guerre mondiale. Cette unité dentaire offrait une norme élevée de services au personnel de la brigade et à leurs personnes à charge en Allemagne, et ce, jusqu'à sa dissolution en 1970. Durant cette période, 87 officiers et 141 militaires du rang ont servi au sein de l'unité. Un détachement dentaire a aussi accompagné la nouvelle 1^{re} Escadre de chasse de l'ARC à North Luffenham (Angleterre) en novembre 1951. Ce détachement a ultérieurement été intégré à la 35^e Unité dentaire, qui est devenue responsable de toutes les activités du SDFC en Europe.

Pendant de nombreuses années, la 35^e Unité dentaire a exploité des cliniques dentaires de taille moyenne au sein du 4^e Groupe-brigade mécanisé du Canada à Lahr (Allemagne) et de la 4^e Escadre aérienne à Baden-Soellingen (Allemagne). La clinique de Lahr disposait aussi d'un parc de cliniques dentaires mobiles et s'exerçait régulièrement avec la brigade. Après que le Canada a retiré ces formations d'Allemagne en 1994, les équipes dentaires sont restées aux quartiers généraux de la SHAPE à Casteau et Geilenkirchen, et elles prodiguent encore des soins dentaires aux militaires canadiens et à leurs familles.

Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) au Moyen-Orient

Par suite des hostilités qui ont éclaté entre l'Égypte et Chypre en 1956 et qui menaçaient de nuire à la liberté de navigation dans le Canal de Suez, les Nations Unies ont déployé une force policière, commandée par un major-général canadien, afin de contrôler la zone entre les forces opposées et prévenir la récurrence des combats. Le Canada a fourni une force autonome de la taille d'un bataillon, à laquelle s'ajoutaient un service du matériel, un corps d'intendance d'armée, des détachements dentaires et médicaux, et qui était capable de fonctionner indépendamment d'une base canadienne. Plus de cent membres du personnel du CRDC ont servi au sein du détachement de la FUNU pendant ses dix années d'activités⁴.

Forces des Nations Unies à Chypre (UNFICYP)

En 1963, le Canada a offert du soutien militaire à l'opération de maintien de la paix nouvellement constituée à Chypre. Le premier détachement dentaire est arrivé à Nicosie en 1964, et il a toujours compté sur un effectif complet jusqu'à ce que le bataillon canadien se retire en 1994. La seule autre équipe dentaire affectée à l'UNFICYP venait du Royal Army Dental Corps, et c'est devenu pratique courante que les deux équipes assument à tour de rôle les soins sur demande en plus de prendre en charge les patients l'une de l'autre en cas d'absence pour congé ou déplacement.

Guerre du Golfe (1990 et 1991) (Op FRICTION, Op SCALPEL)

Le Canada a déployé trois NCSM ainsi qu'un escadron de chasseurs CF-18, de même qu'un effectif de 4 000 personnes (atteignant jusqu'à 2 700 personnes dans le théâtre) en réaction à l'invasion du Koweït par l'Iraq. Les trois navires canadiens, représentant moins de 10 p. 100 de la force multinationale, ont effectué plus de 25 p. 100 des interceptions. Le NCSM Protecteur disposait d'une équipe dentaire à bord, laquelle a été très occupée à traiter les urgences dentaires de tous les navires de la coalition. Le SDFC a également déployé un chirurgien buccal et maxillo-facial et son assistant dans le golfe Persique, à bord du USHS Mercy, un bâtiment hospitalier des Forces navales des États-Unis. Un autre détachement dentaire a été déployé avec des éléments du 1^{er} Hôpital de campagne du Canada, qui appuyait le 32^e hôpital de campagne du Royal Army Medical Corps.

Somalie (en 1993) (Op DELIVERANCE)

Le Régiment aéroporté du Canada, comptant 1 000 soldats, s'est déployé en Somalie au début de 1993 afin de participer à l'Op Deliverance, une mission d'aide humanitaire des Nations Unies. Une équipe dentaire accompagnant le régiment travaillait à l'intérieur d'un abri de VSE qui a été retiré du camion. Durant la mission de 149 jours, on a compté 269 visites de patients pour un total de 985 interventions. Le Major Ed Karpetz, dentiste militaire, avait de l'expérience militaire en qualité de pilote de chasse, et il était enchanté d'avoir la chance de piloter un hélicoptère Blackhawk de l'Armée américaine.

Ex-Yougoslavie (YO) (de 1992 à 2004)

Plus de 40 équipes du SDFC, formées d'un dentiste au grade de capitaine et d'un technicien dentaire au grade de sergent, ont fait l'expérience d'une mission de six mois en Ex-Yougoslavie, où l'on pouvait compter jusqu'à trois équipes présentes dans le théâtre à n'importe quel jour.

La contribution militaire canadienne dans les Balkans a connu 12 noms différents, dépendant de la constitution de la coalition. Les troupes canadiennes sont d'abord arrivées dans les Balkans en février 1992, dans le cadre de Force de protection des Nations Unies (FORPRONU). En 1995, l'OTAN est entrée en Bosnie-Herzégovine avec

une Force de mise en œuvre (IFOR) comptant 60 000 personnes afin de garantir que les parties belligérantes se conformaient à ses conditions. La Force de stabilisation (SFOR) (nom de la force de l'OTAN à partir de 1996) faisait partie d'un important effort international visant à aider la Bosnie-Herzégovine à redevenir une nation européenne démocratique. Le Canada a apporté une contribution importante à chacune de ces missions, et les équipes du SDFC ont toujours été là pour servir le personnel des FC.



Des membres du SDFC et du RAMC servent ensemble à l'hôpital chirurgical multinational de Šibovo (Bosnie-Herzégovine)

L'un des problèmes dentaires souvent rencontré lors d'opérations est le « syndrome du pop-corn », où le soldat a des morceaux d'enveloppes de maïs pris sous la gencive. En outre, les militaires ont commencé à développer des caries du ciment en raison de leur alimentation sucrée; les boîtes-repas fournies contenaient des sandwiches et de petites salades, mais aussi des boissons gazeuses, des jus et des desserts sucrés.

Les militaires ont bénéficié de nettoyages, et de nombreux techniciens dentaires ont pu exercer et perfectionner leurs compétences. Les soldats aimaient que l'on prenne soin d'eux pendant qu'ils étaient confortablement assis sur un fauteuil de dentiste dans une clinique dentaire mobile à l'air climatisé. C'était une gâterie rare pour eux.

Les équipes dentaires du SDFC étaient très populaires auprès de nombres des autres contingents dans le théâtre. Beaucoup se rappellent en particulier les soldats tchèques arrivant sans s'être annoncés et souvent entassés à dix ou plus à bord d'une vieille mini-fourgonnette grise. L'explication qu'ils donnaient toujours était que leur dentiste était à l'extérieur du camp; beaucoup d'entre eux avaient mal depuis un certain temps et ils attendaient qu'il parte pour consulter l'équipe dentaire canadienne, laquelle présentait un attrait important – les dentistes canadiens utilisaient un anesthésiant local!

Pendant cette opération, une ou deux équipes dentaires étaient déployées, compte tenu du nombre de soldats canadiens dans le théâtre. Le personnel du SDFC était basé dans divers camps, et il visitait les autres camps avec la clinique dentaire mobile afin de prodiguer des traitements sur place. Quelques camps avaient un équipement dentaire portable SDAT installé dans une remorque ou sous une tente, à la disposition des équipes dentaires en visite. En cas d'urgence, les patients étaient évacués au lieu où se trouvait une équipe dentaire.

L'un des problèmes dentaires souvent rencontré lors

Il faut souligner particulièrement qu'une technicienne dentaire du SDFC, l'Adjum Leslie Burton, a été la première canadienne à être choisie comme Sergent-major d'escadron de l'unité médicale multinationale intégrée de rôle 3 à Šipovo. Cet hôpital était commandé par un officier et son personnel était formé principalement de Britanniques et de Néerlandais, auxquels s'ajoutaient quelques autres Canadiens. Le poste était traditionnellement comblé par les forces médicales néerlandaises. L'Adjum Burton était le seul membre de cette unité médicale à avoir une spécialisation dentaire.



Dentiste militaire distribuant des brosses à dents dans une école bosniaque

Équipe dentaire judiciaire (Op PERSISTENCE)

En septembre 1998, le vol 111 de la Swissair s'est abîmé dans l'océan Atlantique, près de Peggy's Cove (Nouvelle-Écosse). Les 229 personnes qui se trouvaient à bord ont perdu la vie. Peu après l'écrasement tragique du vol 111 de la Swissair, le coroner provincial de la Nouvelle-Écosse, qui était débordé, a demandé l'aide du SDFC. Durant les mois de septembre et octobre de 1998, un total de 54 membres du personnel dentaire ont été affectés à l'identification dentaire des victimes.



Équipe judiciaire du SDFC à Shearwater (Nouvelle-Écosse)

Pendant cette opération, 313 spécimens post-mortem ont été traités et plus 2 000 radiographies ont été prises. L'on a reçu d'un peu partout dans le monde 198 fiches dentaires ante-mortem, lesquelles ont été converties en un format standard. À la fin de l'opération, l'on avait 149 identifications positives, dont 102 avaient été faites par l'équipe dentaire. Ultérieurement, les analyses d'ADN ont permis d'identifier les autres passagers et membres d'équipage.

Pour son travail extraordinaire pendant ces moments difficiles, l'équipe judiciaire du Service dentaire des Forces canadiennes a reçu en mai 1999 la Mention élogieuse des Forces canadiennes à l'intention des unités.

Timor-Oriental (en 2000) (Op TOUCAN)

La première force opérationnelle canadienne dépêchée au Timor-Oriental en l'an 2000 comptait quelque 250 marins du navire ravitailleur NCSM Protecteur de la Marine canadienne, un groupe-compagnie de 250 soldats d'infanterie légère issus pour la plupart du 3^e Bataillon, Royal 22^e Régiment, et environ 100 membres du personnel de la Force aérienne ainsi que deux aéronefs de transport Hercules CC-130 de la 8^e Escadre Trenton (Ontario).

En octobre 2000, le Canada a enclenché l'opération Apollo, sa contribution à l'opération sous direction des États-Unis contre des éléments terroristes en Afghanistan. La campagne engageait les forces maritimes, terrestres et aériennes. La contribution navale du Canada comprenait les NCSM Halifax, Charlottetown, Vancouver, Toronto, Preserve et Iroquois, qui participaient aux activités de surveillance et d'interdiction maritime afin d'empêcher des membres d'al-Qaida de quitter la région de la mer d'Oman et de protéger l'Amphibious Readiness Group des Forces navales des États-Unis. À tout, on pouvait compter entre trois et cinq navires canadiens en service. Des équipes dentaires ont été déployées avec les NCSM Preserve et Protecteur.

Afghanistan (de 2002 à aujourd'hui) (Op APPOLLO, Op ATHENA)

En 2002, par suite de la campagne contre le terrorisme, le Canada a lancé une mission terrestre, appelée opération Apollo, dans la région de Kandahar, au sud de l'Afghanistan. Au total, 600 soldats canadiens ont été déployés. Une équipe dentaire a été dépêchée avec le 1^{er} Hôpital de campagne du Canada afin de prodiguer des soins dentaires d'urgence aux membres des Forces canadiennes.

Le rude climat et les températures extrêmes (habituellement autour des 40 degrés Celsius), les conditions sèches et



Hygiéniste dentaire pendant une tempête de poussière, devant la clinique dentaire près de Kaboul

poussiéreuses et les vents forts fréquents ont posé tout un défi. Durant cette rotation de six mois, l'équipe dentaire a été appelée à assumer ses fonctions secondaires, soit d'assister les équipes médicales à prendre en charge les pertes massives et l'identification dentaire judiciaire lorsqu'un incident de tir ami a coûté la vie à quatre personnes et en a blessé huit autres.

Un an plus tard, le Canada engageait de nouveau des troupes en Afghanistan. L'Op Athena était la contribution du Canada à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN et basée dans la capitale afghane, Kaboul. Quelque 2 000 soldats canadiens, dont une équipe dentaire, se sont déployés vers Kaboul en août 2003. Comme l'équipement dentaire n'est arrivé que plus tard, l'équipe dentaire a participé à la construction du nouveau camp baptisé Camp Julien.

Durant cette opération, l'équipe dentaire a visité un établissement dentaire local, la clinique Phagman, et elle a constaté qu'elle ne disposait d'aucun dispositif de stérilisation et d'une quantité très limitée de fournitures dentaires consommables. L'unique source de lumière était une seule ampoule pendant du plafond. L'équipe a sollicité des dons d'équipement et de fournitures dentaires du Canada, et elle a commencé la distribution à cette clinique qui en avait grand besoin. Le SDFC a pu dégager du matériel en surplus de ses nombreuses cliniques et faire un don important. D'autres équipes dentaires ont apporté d'autres contributions à ce projet caritatif.

Lors de la Rotation 2, le contingent canadien a été réduit, passant de 2 000 à 600 militaires. Le camp est devenu multinational, hébergeant des troupes américaines, belges, hongroises, slovènes et même quelques soldats norvégiens. L'équipe dentaire du SDFC était à la fois bienvenue et attendue. Tout au long de la mission, l'équipe a soigné des patients de toutes les nations présentes au camp, des employés civils (canadiens, népalais, indiens), des interprètes afghans, des civils des ambassades du Canada, de Grande-Bretagne et des États-Unis, et même des soldats britanniques arrivés par avion de Mazar-e-Charif pour recevoir des traitements.

À la fin de 2005, le contingent canadien est déménagé à Kandahar, et il est devenu le pays responsable de l'hôpital multinational, en compagnie des forces britanniques et néerlandaises. Les membres de l'équipe dentaire au sol ont constaté que leur bassin de patients était passé de 600 à des milliers, et ils ont passé de longues heures à prodiguer les soins d'urgence les plus élémentaires jusqu'à ce que d'autres ressources arrivent. L'on comptait maintenant trois équipes dentaires sur place – un chirurgien buccal et maxillo-facial ainsi qu'un dentiste généraliste du SDFC et un du Royal Army Dental Corps, accompagnés de leurs techniciens dentaires.

Tempête de verglas (1998) (Op RECUPERATION)

Le 4 janvier 1998, une tempête de verglas aux proportions gigantesques a commencé au Centre-est du Canada. Après environ 80 heures de pluie verglaçante en alternance avec de la bruine – près du double de la moyenne annuelle normale – les chutes de pluie verglaçante ont cessé le 8 janvier, et le mercure a baissé considérablement. Le

poids de la glace a fait tomber des millions d'arbres, les toits de gros édifices comme les étables et les arénas, 120 000 km de lignes de tension ainsi que des fils téléphoniques, 130 grandes tours de transmission et environ 30 000 poteaux électriques en bois. Plus d'un million de foyers (soit 4 millions de personnes) ont été privés d'électricité, ce qui signifiait l'absence de lumière, de chauffage central, d'eau courante, de réfrigération et de repas chauds. Vingt-cinq personnes sont mortes, pour la plupart d'hypothermie.

En raison de la chute des arbres, des lignes de tensions rompues et des rivières de glace qui bloquaient les routes, les véhicules d'urgence avaient du mal à se déplacer. Les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec ont demandé l'aide des Forces canadiennes et l'Op Recuperation a été enclenchée le 8 janvier. C'était le plus gros déploiement de troupes en sol canadien par suite d'une catastrophe naturelle, et le plus important déploiement de militaires canadiens depuis la guerre de Corée.

Des membres des FC venant de partout au Canada sont venus aider les employés provinciaux et municipaux à dégager les routes, à sauver les gens et les animaux prisonniers des débris de la tempête, à évacuer les malades, à héberger et à nourrir environ 100 000 personnes qui ne pouvaient pas rester chez elles en raison du froid, et à veiller à ce que les fermiers aient des génératrices et du carburant pour maintenir leur exploitation en activité. Les ingénieurs et techniciens militaires ont travaillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec les équipes des compagnies d'électricité et de téléphone afin de réparer et remplacer les tours de transmission et les poteaux électriques qui étaient tombés.

Au plus fort de la crise, l'Op Recuperation comptait 15 784 militaires de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne de déployés, dont 3 740 réservistes. Les trois pelotons dentaires de campagne ont été dépêchés dans la région touchée afin de prodiguer des soins aux nombreux militaires qui s'affairaient à rétablir les services. Les traitements se donnaient dans les cliniques dentaires mobiles jusqu'à ce que les cliniques dentaires des bases puissent rouvrir.

Incendies de forêt (2003) (Op PEREGRINE)

L'Op Peregrine est la réponse militaire à une demande d'aide émise par le gouvernement de la Colombie-Britannique en août 2003. Au plus fort de la crise, quelque 800 feux



Clinique dentaire mobile à l'appui de l'Op Peregrine, vallée de l'Okanagan (C.-B.)

faisaient rage en C.-B. et des dizaines de milliers de gens ont reçu l'ordre d'évacuer leur maison. Éventuellement, plus de 2 200 membres des Forces canadiennes ont combattu cinq des pires incendies sur une période de 45 jours.

Le peloton dentaire de la 2^e Ambulance de campagne a été déployé dans le cadre de l'Op Peregrine afin de fournir des soins dentaires d'urgence au personnel des FC qui se trouvait sur les lieux. De nombreux réservistes présents, qui s'étaient déployés à très bref délai sans avoir bénéficié d'un examen ou d'un traitement dentaire, étaient contents de pouvoir avoir accès à des services dentaires dans leur camp.

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) 2004 (Op HALO)



Un technicien dentaire du SDFC se fait ambassadeur de bonne volonté en Haïti

De juin à août 2004, les Forces canadiennes ont déployé environ 500 militaires et 6 hélicoptères Griffon CH-146 en Haïti, dans le cadre de l'Op Halo, et ce dans le but d'aider la force multinationale sanctionnée par les Nations Unies à apporter la stabilité au pays. Une équipe dentaire a été déployée en Haïti avec l'Op Halo afin de prodiguer des soins aux membres des FC ainsi qu'aux

membres de la GRC et aux employés civils canadiens. Le détachement travaillait sous des tentes dans l'installation de l'équipe de chirurgie avancée. D'importantes pluies torrentielles ont inondé les tentes à plusieurs reprises, mais l'équipement n'a subi aucun dommage et la mission a pu se poursuivre sans interruption.

Résumé

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le personnel dentaire des Forces canadiennes s'est déployé en faisant partie intégrante de toutes les grandes forces expéditionnaires du Canada, de la Corée en 1950 à l'Afghanistan de nos jours. Nos compétences de dispensateurs de soins de santé et notre formation paramédicale auxiliaire font de nous des partenaires idéaux, tout comme nos collègues de la Branche des services de santé, dans la prestation de services de santé intégrés, en tout temps et en tout lieu.

APERÇU HISTORIQUE – 2^E PARTIE – ÉTAPES CLÉS DE LA BRANCHE

Association du corps dentaire royal canadien (ACDRC)

L'Association du corps dentaire royal canadien (ACDRC) a été fondée en 1948, à titre d'association dentaire de la Défense. Elle est membre de la Conférence des associations de la défense, qui conseille le gouvernement par l'entremise du ministère de la Défense nationale pour les questions concernant les Forces canadiennes. Actuellement, son rôle principal consiste à servir de lien entre les membres à la retraite des CDRC/SDFC et les éléments actifs de la Branche des services dentaires. Initialement, seuls les anciens officiers du CDRC ayant fait l'expérience de la guerre pouvaient en être membres, mais maintenant les anciens membres et les membres du CDRC ou du SDFC en service actif peuvent aussi en faire partie (officiers, militaires du rang ou civils). L'ACDRC dispose de ressources limitées, mais elle appuie les activités de la Branche des services dentaires, particulièrement en ce qui a trait à la préservation du patrimoine de la Branche.

École du Service dentaire des Forces canadiennes

L'on a pris des dispositions pour que chaque corps ait une école pour y former son personnel. L'école du CDRC, située à Ottawa, a commencé à donner de la formation en août 1947. L'école est restée à Ottawa jusqu'en 1957 où elle a déménagé à Borden, à quelques minutes au nord de Toronto (Ontario). Le ministre de la Défense nationale a officiellement ouvert la nouvelle école le 13 juin 1958. L'école du CDRC a été rebaptisée École du Service dentaire des Forces canadiennes (ESDFC) en 1969, par suite de l'intégration des FC, et elle est encore très active. En 2003, l'ESDFC et l'École du Service de santé des FC (ESSFC) ont été fusionnées pour former l'École des Services de santé des Forces canadiennes (ESSFC). Le premier Commandant de l'école mixte était un dentiste militaire au grade de lieutenant-colonel.

À un moment donné, tous les auxiliaires dentaires (hygiénistes, assistants, techniciens de labo, techniciens en réparation d'équipement) ont reçu leur formation technique à l'ESSFC; seuls les dentistes devaient être formés par une université civile. Maintenant, toute la formation technique est donnée à un collège ou une université accréditée, tandis que l'ESSFC enseigne au personnel formé comment s'acquitter de ses tâches professionnelles dans le contexte militaire, en plus d'offrir au personnel dentaire militaire de la formation continue en dentisterie et en mise à jour clinique.

Tous les membres du Service dentaire ont été membres du personnel ou stagiaire à l'école. Il est juste que l'école se trouve à Borden, qui est devenue la « maison mère » de la Branche des services dentaires.⁴ Le musée de l'école présente de nombreux artefacts qui ont une importance historique pour les Services dentaires.

Hygiénistes dentaires

Les hygiénistes dentaires ont été intégrés au Corps en 1956. Les deux premiers hygiénistes employés étaient des femmes membres de l'Aviation royale canadienne qui avaient reçu leur formation en hygiène dentaire en Angleterre. L'une d'entre elles, le Sergent de section Pat Savage, est devenue ultérieurement la première femme adjudant de l'ARC en temps de paix. Une autre hygiéniste dentaire, June Patterson, est devenue la première femme des Forces canadiennes à atteindre le grade d'adjudant-chef, le plus haut grade chez les militaires du rang. Le premier groupe d'hygiénistes dentaires a été formé à l'école du CDRC en 1956. Les membres de ce groupe professionnel militaire étaient appelés « techniciens dentaires cliniques », étant donné que les hygiénistes civils étaient formés à l'université et avaient un diplôme d'hygiéniste dentaire autorisé (RDH) et que les stagiaires professionnels du CDRC ne satisfaisaient pas à ces exigences. Malgré la dénomination, les hygiénistes dentaires possédaient des compétences égales ou supérieures à celles de leurs collègues civils, et bon nombre ont réussi à intégrer la pratique civile par la suite.

Tournois de curling et de golf

En 1963, le Colonel C.E. Purdy, qui était alors commandant de l'école du CDRC, a suggéré que l'on tienne un tournoi de curling à l'échelle du corps. Avec l'approbation du DGSD, le premier bonspiel du CDRC a eu lieu en mars 1963 et 12 quatuors (équipes) y ont participé. Non seulement l'événement a-t-il connu un succès énorme au point de devenir un événement annuel, mais entre les curleurs et le personnel et les stagiaires de l'école qui ne jouaient pas au curling, c'était le plus gros rassemblement du personnel du CDRC après la guerre⁴. Le tournoi de curling constitue maintenant une composante importante de la réunion annuelle du groupe de travail hivernal du SDFC. Par suite de la réussite du tournoi de curling, l'école du CDRC a également tenu un tournoi de golf en septembre 1963, et 47 golfeurs y ont pris part⁴. Cet événement également couronné de succès se poursuit encore aujourd'hui, et l'ACDRC en est l'hôte chaque automne.

Trophée W.R. Thompson

Le Brigadier-général (à la retraite) W.R. Thompson a fait don au SDFC d'un trophée qui est présenté au militaire ou au groupe qui a fait la contribution la plus importante à la fonction opérationnelle terrestre, maritime ou aérienne du SDFC au cours de la dernière année civile ou au cours des dernières années. Ce prix reconnaît les réalisations à l'entraînement, lors d'opérations, du développement de la doctrine ou de tout autre aspect de la fonction opérationnelle du SDFC. Présenté tous les ans lors du dîner régimentaire du groupe de travail hivernal, nombre d'heureux récipiendaires ont reçu le trophée des mains du Brigadier-général (à la retraite) Thompson en personne.

Établissement de l'Adjudant-chef de la Branche du SDFC

Au cours de la première conférence DSGD/Adjudant-chef qui s'est tenue à Ottawa le 3 mai 1983, l'on a suggéré que l'on nomme un adjudant-chef (adjuc) du SDFC et que celui-ci soit en poste à l'état-major de la division du Service dentaire. En juillet 1992, le Directeur général – Service dentaire a nommé l'Adjuc Arbour comme premier adjuc de la Branche du SDFC. L'Adjuc Arbour était affecté à la BFC Halifax, où il assumait également les fonctions de technicien de laboratoire dentaire principal du SDFC. Les deux adjuc de la Branche qui ont suivi étaient affectés à l'ESDFC à Borden (Ontario) et assumaient aussi les fonctions d'adjuc de l'école.

Lorsque le SDFC a réduit ses effectifs en 1996, un seul poste d'adjuc est demeuré. Le Directeur – Service dentaire a reconnu que le titulaire du poste serait mieux placé à Ottawa. L'Adjuc David Lamb a été affecté à Ottawa en juillet 1997 et l'Adjuc de la Branche du SDFC est devenu un poste établi.

Association dentaire canadienne (ADC)

L'Association dentaire canadienne est l'organisme national représentant les dentistes au Canada. L'ADC travaille en étroite collaboration avec toutes les associations dentaires provinciales et le gouvernement fédéral canadien afin de promouvoir la santé buccale et la profession dentaire. L'ADC est aussi une association membre de la Fédération dentaire internationale (FDI), l'organisme mondial équivalent. La Branche des services dentaires et l'ADC sont des partenaires à long terme : les recommandations de l'ADC au gouvernement en place sont à l'origine de la formation du CDAC et du CDC, et l'ADC a procédé à la nomination de tous les officiers supérieurs du CDC à l'époque. En 1982, le Brigadier-général (à la retraite) W.R. Thompson a été élu président de l'ADC. Fait à souligner, sur les 26 membres votants de l'ADC se trouve un poste permanent réservé au Directeur – Service dentaire, ce qui confère au SDFC un statut équivalent à celui des sociétés dentaires provinciales.

Association canadienne des assistants(es) dentaires (ACAD)

Lors de l'assemblée générale annuelle 2005 de l'Association canadienne des assistants(es) dentaires, l'on a voté à l'unanimité en faveur de l'intégration du SDFC au statut d'association membre de l'ACAD. Ce vote marquait les débuts officiels d'un partenariat stratégique parallèle et complémentaire à celui, durable, que les dentistes militaires du SDFC ont avec l'ADC. Pour marquer cette association officielle, l'ACAD a organisé des dons des fabricants afin de recueillir 2 000 trousse de santé buccale à l'intention des soldats canadiens en Afghanistan, trousse qui ont été livrées pendant la Semaine de reconnaissance des aides dentaires de 2006.

Congrès dentaire militaire mondial 2005 du SSDFD

En août 2005, l'ADC et l'Ordre des dentistes du Québec (ODQ) ont été les hôtes du Congrès dentaire mondial 2005 de la FDI qui s'est tenu à Montréal (Québec).

Traditionnellement, la Section des services dentaires des forces de défense (SSDFD),



Journée sociale de la SSDFD : Le Directeur – Service dentaire et le Colonel Commandant de la Branche des services dentaires inspectent la Compagnie Franche de la Marine, après une reconstitution de la préparation à la bataille de ce régiment historique du XVIII^e siècle.

qui est l'élément militaire de la FDI, tient un congrès réunissant les professionnels dentaires militaires immédiatement avant le Congrès dentaire mondial. Ainsi, le SDFC a tenu le Congrès dentaire militaire mondial à Montréal en août 2005. Cet événement consistait en un programme réparti sur trois jours dont deux consacrés aux exposés scientifiques, deux réunions de la direction internationale de la SSDFD, ainsi qu'une journée à caractère social soulignant le patrimoine et la culture militaires du Canada.

Le thème du Congrès dentaire militaire mondial 2005 était « L'évolution de la dentisterie militaire ». Soixante délégués de 21 pays, dont bon nombre étaient les chefs de leur corps dentaire respectif, et 30 dentistes militaires du SDFC étaient présents. Les séances scientifiques comprenaient 22 exposés de délégués représentant 12 pays, dont 4 présentateurs canadiens.

Colonel Commandant

Le Colonel Commandant de la Branche des services dentaires est un titre honorifique accordé par le ministre de la Défense nationale, sur recommandation du Directeur – Service dentaire, à un éminent ancien officier. Titulaire d'un poste protocolaire, le Colonel Commandant agit à titre d'ambassadeur de la Branche des services dentaires et assiste fréquemment à des événements et à des cérémonies de la Branche afin de favoriser l'esprit de corps; il porte l'uniforme d'un colonel de la Branche des services dentaires. Le premier Colonel Commandant, le Brigadier Frank Lott, a été nommé en 1947. Le Colonel William MacInnis, dentiste militaire retraité du SDFC, est l'actuel Colonel Commandant de la Branche des services dentaires. Il a été doyen de la faculté de dentisterie de l'Université Dalhousie pendant dix ans, et il est présentement le registraire de l'organisme de réglementation dentaire de la Nouvelle-Écosse.

Colonel en chef

En 2006, le Service dentaire des Forces canadiennes a eu le plaisir de se voir accorder le patronage royal pour la première fois en 90 ans d'histoire. Son Altesse Royale Birgitte, Duchesse de Gloucester, a accepté la nomination honorifique de Colonel en chef du Service dentaire des Forces canadiennes par la reine Elizabeth II, en janvier 2006. Bien que la duchesse de Gloucester soit patronne de nombreuses organisations, dont bon nombre sont liées aux domaines de la médecine, de l'éducation et de l'aide sociale – dont le Royal Army Dental Corps -, il s'agit de sa première affiliation avec les Forces canadiennes.

Références

1. Crawford, Dr Ralph; Association dentaire canadienne 1902-2002 – Cent ans de service : La dentisterie militaire (5^e partie d'une série), 2002.
2. A-MD-007-089/JD-000, Programme de soins dentaires des Forces canadiennes, le 18 mai 2004.
3. Jackson, Lieutenant-colonel, MBE, ED; H.M. The Story of the Royal Canadian Dental Corps, 1956.
4. Protheroe, Colonel (à la retraite) D.H., DFC, CD; 40 years of Progress: The Royal Canadian Dental Corps and the Canadian Forces Dental Services, 1989.
5. Becker, Colonel Scott, CD QHDS, et coll.; Canadian Forces Dental Services – 100 Years of Service, 2004.